
La Fondation des Notaires du Grand Paris : participez !

Publié le 15/12/2020



La Fondation des Notaires du Grand Paris a été créée au printemps 2020 par les cinq Chambres des Notaires du Grand Paris (Paris, Versailles, Seine-et-Marne, l'Essonne et Hauts-de-Seine). Elle répond à la volonté des notaires franciliens de s'engager dans une démarche philanthropique à visée sociale, sociétale, et environnementale.

Elle entend ainsi mobiliser la communauté notariale comme un acteur solidaire de son territoire et de ses habitants.

La Fondation des Notaires du Grand Paris a été créée au printemps 2020 par les cinq Chambres des Notaires du Grand Paris (Paris, Versailles, Seine-et-Marne, l'Essonne et Hauts-de-Seine). Elle répond à la volonté des notaires franciliens de s'engager dans une démarche philanthropique à visée sociale, sociétale, et environnementale.

Elle entend ainsi mobiliser la communauté notariale comme un acteur solidaire de son territoire et de ses habitants.

Dans ce cadre, la Fondation soutient des projets d'intérêt général en faveur, notamment :

- **de l'urgence sociale** aggravée par la crise sanitaire de la Covid-19,
- **du mal logement**, mal endémique de notre société tout particulièrement en Ile-de-France,
- **et du décrochage scolaire**, frein essentiel à la mobilité sociale et à l'égalité des chances

Elle apporte un soutien à des projets concrets portés par les valeurs d'humanisme dans le cadre d'actions philanthropiques (aide à la vie quotidienne des plus démunis, soutien aux personnes vulnérables, aux jeunes déscolarisés ou sans diplômes, actions en faveur des mal-logés et urgence alimentaire ...).

**Contact : fngp@paris.notaires.fr
#NosActesontduSens**

Suivez nos actions sur les réseaux sociaux :

- **Instagram : [@fngp_grandparis](https://www.instagram.com/fngp_grandparis)**

-
- **Facebook : Fondation des Notaires du Grand Paris**
 - **LinkedIn : Fondation des Notaires du Grand Paris**
 - **Twitter : @fngp_grandparis**



?

La Fondation des Notaires du Grand Paris a été créée au printemps 2020 par les cinq Chambres des Notaires du Grand Paris (Paris, Versailles, Seine-et-Marne, l'Essonne et Hauts-de-Seine). Elle répond à la volonté des notaires franciliens de s'engager dans une démarche philanthropique à visée sociale, sociétale, et environnementale. Elle entend ainsi mobiliser la communauté notariale comme un acteur solidaire de son territoire et de ses habitants.

Elle apporte un soutien à des projets concrets portés par des valeurs d'humanisme dans le cadre d'actions philanthropiques (aide à la vie quotidienne des plus démunis, soutien aux personnes vulnérables, aux jeunes déscolarisés ou sans diplômes, actions en faveur des mal-logés et urgence alimentaire ...).